

## REGLEMENT PARTICULIER du 4<sup>ème</sup> TOURNOI REGIONAL SIMPLE et DOUBLES VETERANS

---

---

**21/22 Mars 2015**

- 1- +-Le tournoi se déroule selon les règles du jeu et d'organisation préconisés par la F.F.BaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre présent.
- 2- Le Juge-arbitre est **Fabrice Caillet**, il veillera au bon déroulement de la compétition et fait respecter les règles du jeu applicables à toutes compétitions de Badminton.
- 3- Le tournoi est autorisé sous le N° (demande en cours).
- 4- Il est responsable de la discipline sur les terrains et peut prendre toute mesure à cet effet, avertissements, disqualifications partielles ou totales.
- 5- Le tournoi se déroule Gymnase de MARGES, pour l'accès, consulter le site du club « [bcd26.free.fr](http://bcd26.free.fr) »
- 6- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses, Vétérans en quatre catégories ( V2 et + en Nc) - (V1 V2 et V3 de D à C4) - (V4 et V5 de D à C4) - (V6 et + classé) qui à l'inscription sont licenciés dans les clubs FF Bad, et autorisés à jouer en compétition.
- 7- Tous les joueurs doivent être en mesure de justifier de leur identité notamment à leur arrivée dans le gymnase indiqué sur leur convocation.
- 8- Les joueurs peuvent s'inscrire dans les Tableaux suivants : Simple Homme, Simple Dames Doubles Hommes, Doubles Dames et Mixtes.
- 9- Le nombre de participants est limité aux 80 premières inscriptions par journée pour ne pas dépasser les 150 matchs prévus. Les joueurs suivants sont placés en liste d'attente. Les joueurs placés en liste d'attente sont prévenus et ont la possibilité de conserver leur place dans cette liste d'attente ou non.
- 10- Le règlement des inscriptions 12€ pour 1 tableaux et 16€ pour 2 tableaux doit parvenir à l'adresse indiquée sur la feuille d'inscription, le 07 Mars 2015 au plus tard.
- 11- La constitution des tableaux aura lieu le 10 Mars 2015
- 12- Tous les Tableaux sont en 2 phases:
  - 1<sup>ère</sup> phase : en poules avec 2 sortants par poule de 3 ou 4
  - 2<sup>ième</sup> phase : en élimination directe.Ou Poule unique si nombre de paires inscrites inférieur à 6.
- 13- Les joueurs n'ayant pas de partenaire peuvent s'inscrire " au choix ". Les joueurs devront alors respecter les paires constituées par le comité d'organisation.
- 14- Les têtes de séries seront désignées par le juge-Arbitre avec l'aide du CPPP à la date du tirage au sort, le **07 Mars 2015**. A partir de cette date, Toutes les inscriptions seront dues et tous les forfaits devront être justifiés auprès de la ligue Rhône Alpes de Badminton sous peine de suspension. Les organisateurs devront être prévenus et les justificatifs devront être envoyés au secrétariat de la ligue Rhône Alpes par courrier : Ligue Rhône Alpes de Badminton, 37 route du Vercors, 38500 St Cassien ou par mail à [liguebad.ra@gmail.com](mailto:liguebad.ra@gmail.com) dans un délai de 5 jours à compter du jour du tournoi.
- 15- Sauf modification par l'organisateur en concertation avec le juge-arbitre, l'ordre des matchs respectera, le déroulement de l'échéancier affiché dans la salle. Les horaires sont donnés à titre indicatif et les matchs pourront être lancés jusqu'à 1 heure avant l'heure mentionnée sur l'échéancier.
- 16- Les organisateurs, en accord avec le juge-Arbitre, se réservent (à l'intérieur du cadre réglementaire fédéral) le droit de modifier les poules et/ou les tableaux et/ou les catégories, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi (suppression de tableaux, regroupement de série).

## REGLEMENT PARTICULIER du 4<sup>ème</sup> TOURNOI REGIONAL SIMPLE et DOUBLES VETERANS

---

---

**21/22 Mars 2015**

- 17- Les volants sont à la charge des joueurs (partage).  
En cas de litige, le volant officiel pour toutes les séries est le **Babolat Pro**.  
Ces volants seront en vente dans la salle, le jour de la compétition.
- 18- Les joueurs s'auto-arbitrent jusqu'aux finales. Des arbitres volontaires peuvent officier dans la mesure du possible lors des finales. Les matchs seront scorés par les gagnants lors des poules et par les perdants lors de la phase finale.
- 19- A l'appel de son nom, tout joueur dispose de trois minutes pour se présenter sur le terrain. Dans le cas contraire, un deuxième appel est fait et le joueur pourra être déclaré forfait s'il est toujours absent après le 2<sup>ème</sup> appel.
- 20- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table, dûment remplie immédiatement après la fin du match.
- 21- Tous joueur doit se présenter sur le terrain avec le nombre de volants suffisant, de raquettes et tout autre accessoire nécessaire à son match. Si un joueur quitte le terrain à 11 ou entre les sets, il doit être de retour sur le terrain 20 secondes avant la reprise du jeu.
- 22- Le temps de test de volants et d'échauffement autorisé sur le terrain est de trois minutes, il est demandé aux joueurs de tester leurs volants avant de prendre en compte la situation de l'espace de jeu dans la salle par des échanges, l'échauffement des joueurs doit se faire en dehors des terrains.
- 23- Tous volant touchant le haut de la salle est compté fautes dans tous les cas (au service et en jeu).
- 24- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il peut être réduit avec l'accord de l'intéressé.
- 25- Tous joueurs désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit doit en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.
- 26- L'accès au plateau sportif est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au juge-arbitre, aux arbitres, aux membres du Comité d'organisation et aux coachs.
- 27- Le coaching entre les points est autorisé. Deux personnes maximum par paire sont autorisées à se tenir aux emplacements définis par le juge arbitre pendant le match et à entrer sur le terrain lors des arrêts de jeu à 11 et entre chaque set.
- 28- Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou pertes d'objet sur le lieu de la compétition ou dans les vestiaires.
- 29- Il est demandé d'être vigilant à la propreté des chaussures et du gymnase, pas de nourriture sur le sol sportif et utilisation des poubelles.
- 30- **La participation à ce tournoi implique l'acceptation de tous les points du présent règlement.**

Le Comité d'Organisation

Le 27/01/2015

Juge Arbitre.

Fabrice Caillet

